

Impôt anticipé

Le 25 septembre, le peuple suisse votera sur une modification de l'impôt anticipé. [L'impôt anticipé](#) est un sujet récurrent lors des débats sur les comptes de l'État.

« Le terme < impôt anticipé > le dit peut-être déjà un peu: c'est l'impôt sur lequel nous avons le plus de chances de nous tromper », a plaisanté le ministre des Finances Maurer lors de l'examen du [compte d'État 2017](#). En effet, il est difficile pour le Département des finances de budgétiser le montant total qui doit être remboursé en matière d'impôt anticipé. Les entreprises, par exemple, peuvent demander le remboursement de l'impôt anticipé sur les paiements de dividendes pendant trois ans – et le font chaque fois que cela est financièrement le plus avantageux pour elles.

En 2017, par exemple, les demandes de remboursement se sont littéralement effondrées en raison des [intérêts négatifs](#), ce qui a valu au ministre des Finances une tâche à la fois agréable et désagréable: d'une part, il a pu présenter un excédent de 2,8 milliards de francs dans les comptes annuels, d'autre part, il a dû expliquer au Parlement la grande divergence avec le [budget](#). Mais il n'y a pas qu'en 2017 que l'impôt anticipé a entraîné des différences entre le budget et le compte d'État – il y a toujours des écarts plus ou moins importants dans ce domaine.

Quel est le montant moyen des différences entre le budget et le compte d'État pour l'impôt anticipé au cours des dix dernières années ?

(Pour vous aider, la moyenne des recettes ordinaires sur cette période s'élevait à près de 70 milliards de francs.)

- a. 1,4 milliard (2,1 % des recettes ordinaires)
- b. 3,8 milliards (5,5 % des recettes ordinaires)
- c. 5,2 milliards (7,6 % des recettes ordinaires)
- d. 7,1 milliards (10,3 % des recettes ordinaires)

La bonne réponse est **a)**.

En moyenne, le Conseil fédéral s'est « trompé » – pour reprendre la formule du ministre des Finances – d'environ [1,4 milliard de francs par an](#) pour l'impôt anticipé. Les valeurs maximales ont été atteintes durant [les années 2020 et 2021](#) marquées par la pandémie de Covid 19 ; sans ces deux années, la moyenne est de 1,1 milliard de francs, soit 1,6 % des recettes ordinaires. Quel que soit le résultat de la votation du 25 septembre, la planification des recettes de l'impôt anticipé restera une tâche difficile pour le ministre des Finance.